



Sommaire

Généralités	3
Le club de Bridge de Charbonnières	5
La formation	6
L'activité du Club.....	6
Les tournois	7
Les compétitions fédérales	9
L'attribution des points	12
Le Classement des joueurs	13
Où trouver les informations.....	14
L'arbitrage	15

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Généralités

Vous êtes membre du BRIDGE CLUB DE CHARBONNIERES, FELICITATIONS.

Ce document vous informe sur :

- le fonctionnement de la Fédération,
- le fonctionnement du club,
- les activités du club,
- le classement des joueurs.

Préambule

Le BRIDGE CLUB DE CHARBONNIERES est une association suivant la loi de 1901. Il est affilié à la Fédération Française de Bridge (FFB) par l'intermédiaire du Comité Régional, le COMITE DU LYONNAIS DE BRIDGE.

Tout adhérent au club doit être licencié de la FFB, soit par son intermédiaire, soit par l'intermédiaire d'un autre club.

Organisation nationale

La **Fédération Française de Bridge** : Siège : 20 quai Carnot 92210 Saint-Cloud,
98 500 adhérents. 1 138 clubs. 10 000 bénévoles. 35 salariés permanents.

Elle comprend 29 comités régionaux.

Le **Comite du Lyonnais de Bridge** comprend 47 Clubs.

Des niveaux intermédiaires existent, pour la sélection aux compétitions notamment, à savoir :

- **12 Ligues**, regroupant chacune quelques Comités.
- **Des Districts**, regroupant chacun quelques clubs.

Le **Bridge Club de CHARBONNIERES** est rattaché :

- A la **Ligue Auvergne - Dauphiné-Savoie - Lyonnais** (code 08)
- Au **Comité du Lyonnais** qui comprend 5 districts (Code 44)
- Au **District n°1** auquel 7 Clubs sont rattachés (Code 01)

4401013	BRIDGE CLUB ECULLY	4401054	BRIDGE CLUB DE CHAMPAGNE AU MONT D'OR
4401032	BRIDGE SILK CLUB	4401068	APICIL RIVE GAUCHE
4401045	TASSIN BRIDGE CLUB	4401069	APICIL Centre
4401047	BRIDGE CLUB DE CHARBONNIERES		

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Adhésion – Licence - Cotisation

La saison commence le 1er juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

La licence atteste de l'adhésion à la Fédération. Lors de sa première adhésion, la Fédération, attribue au joueur un **numéro de licence** qui restera valable toute la vie.

La prise de licence, puis son renouvellement annuel, se font obligatoirement par l'intermédiaire d'un Club (Club de rattachement).

Le montant annuel de la licence est fixé par la Fédération.

Il existe plusieurs types de **licence**, suivant l'âge et l'ancienneté du joueur. :

- Licence Cadet : moins de 18 ans au 31 décembre de la saison en cours
- Licence Junior moins de 24 ans au 31 décembre de la saison en cours
- Licence normale de 24 à 60 ans au 31 décembre de la saison en cours
- Licence Senior 61 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours

L'adhésion au Club nécessite le règlement d'une cotisation annuelle, dont le montant est fixé par le Bureau Exécutif du Club

Deux modes d'adhésion sont possibles :

- **Adhésion avec licence** : Le club valide la licence auprès de la Fédération en lui reversant le montant correspondant.
- **Adhésion simple** : possible uniquement si la personne a déjà fait valider sa licence par un autre club pour la saison en cours.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Le club de Bridge de Charbonnières

Le club a été créé il y a 30 ans (**le 19 janvier 1984**) par Geneviève GENESLAY. C'est, Nicole DESCALEZ, la 3^{ème} Présidente qui a institué les apéritifs une fois par mois le jeudi.

Un des grands moments du club a été le tournoi primé organisé sur 2 jours en octobre 2004, au Casino de Charbonnières, avec, en clôture apéritif et toasts offerts par le Casino. Cette manifestation avait attiré un certain nombre des grands joueurs lyonnais.

Objectifs du club

- La pratique du bridge en toute convivialité,
- Le développement du bridge par de nouvelles adhésions,
- La formation au bridge par des cours de divers niveaux,
- La participation, pour les membres qui le souhaitent, aux compétitions officielles.

Composition du club

A la fin de la saison 2016/2017, le club comptait **176** adhérents.

Gouvernance du club

Le club est géré par un **Conseil d'Administration** dont les membres sont élus, pour 3 ans, par l'Assemblée Générale.

Le **Bureau Exécutif**, instance de pilotage opérationnel, également élu pour 3 ans, comprend au minimum le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Le Bureau Exécutif se réunit une dizaine de fois dans l'année.

La liste des membres du Conseil d'Administration, du Bureau Exécutif et de la Commission de Discipline est affichée au Club.

Animation du Club

Des membres bénévoles assurent le fonctionnement du club :

- Organisation et enregistrement des tournois,
- Organisation de manifestations exceptionnelles,
- Formation,
- Arbitrage,
- Comptabilité,
- Intendance,
- relations extérieures, etc..

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

La formation

Le club propose à ses adhérents 3 niveaux de formation :

Niveau	Élèves	Moniteurs
Initiation 1 ^{ère} année	Joueurs débutants	Jacqueline BURRICAND
Initiation 2 ^{ème} année	Joueurs débutants	Jacques LECLERCQ
Consolidation et Perfectionnement	joueurs de 4 ^{ème} série	Jacques LECLERCQ

Un calendrier des séances est établi en début de saison en coordination avec les participants
Ces séances ont lieu :

- Initiation 1^{ère} année : le MARDI de 9h30' à 11h30',
- Initiation 2^{ème} année : le LUNDI de 14h à 16h,

Elles sont ouvertes aux adhérents du Club qui satisfont aux critères d'ancienneté et de classement, qui en font la demande, et qui s'engagent à y participer assidûment.

A chaque séance, les joueurs s'acquittent d'un droit de table

L'activité du Club

Le Club fonctionne sur un rythme de 3 séances par semaine :

- Le lundi après-midi de 14h à 17h sous forme de **parties libres**. Les joueurs forment des tables de 4, par affinité, et chaque table joue librement, à son rythme. C'est le bridge "comme à la maison", avec pour chacun l'assurance de trouver des partenaires.
- le mardi après-midi (14 h à 18 h) **tournois de régularité**.
- Le mercredi (2 fois/mois de 14h à 17h30') **tournois de régularité réservé aux 3^{ème} et 4^{ème} série**
- le jeudi après-midi (14 h à 18 h) **tournois de régularité**.

Les parties libres sont ouvertes à tous les adhérents du Club.

Les tournois de régularité sont ouverts à tous les joueurs licenciés, même non adhérents du Club

A chaque séance, les joueurs s'acquittent d'un droit de table

Le montant des droits de table est fixé par le Club et dépend de l'activité concernée et du statut du joueur (adhérent ou non).

Pour tous les tournois dont les résultats sont transmis à la FFB pour traitement et attribution des points, le club lui reverse une partie de ces droits.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Les tournois

Dans tous les cas, tous les joueurs doivent être présents avant le début de la séance et y participer jusqu'à la fin.

Les consignes de l'organisateur doivent être respectées rigoureusement, l'homologation d'un tournoi n'étant possible que si les mouvements des étuis et des paires sont conformes.

Les tournois de régularité :

Ces tournois représentent l'activité essentielle du Club.

Ce sont de véritables petites compétitions par paire, en une séance de 3 h 30 environ. Chacun joue entre 24 et 28 donnes.

L'organisation est telle qu'un nombre limité de donnes soit joué par le maximum de paires différentes, et que chaque paire joue contre le maximum d'autres paires.

Les donnes sont généralement non préparées et distribuées à la table en début de séance.

Le classement final, interne au club, est transmis à la FFB pour enregistrement, diffusion des résultats et attribution des points d'experts (PE). (voir § attribution de points).

Les tournois simultanés :

Ces tournois se jouent avec des donnes pré-définies transmises par l'organisateur (la Fédération, le Comité, ou autre).

Ils se déroulent simultanément sur plusieurs sites (clubs ou autres) et donnent lieu à un **classement général**, après consolidation par la FFB des résultats partiels transmis par les différents sites.

C'est sur la base de ce classement que sont attribués les points d'experts.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

L'organisation des tournois :

Chaque tournoi est organisé par un "**Organisateur**" et arbitré par un "**Arbitre**".

Une même personne peut assurer les deux rôles simultanément.

L'organisateur choisit la formule de tournoi qui convient suivant le nombre de joueurs présents et la nature du tournoi.

Les principales formules de tournois sont les suivantes:

INDIVIDUEL : chaque joueur est associé successivement à différents partenaires.(très rare)

SUEDOIS : Tournoi par paire, avec 5 ou 6 paires (3 tables).

Chaque paire joue successivement contre toutes les autres paires.

Un classement provisoire peut être établi à la fin de chaque position.

Classement unique des différentes paires.

HOWELL : Tournoi par paire, avec de 5 à 16 paires (3 à 8 tables).

Chaque paire joue successivement contre toutes les autres paires.

Un classement provisoire peut être établi à la fin de chaque position.

Classement unique des différentes paires.

HOWELL DE HEREDIA : Variante adaptée aux cas où les donnes sont prédéfinies, mais composées par les joueurs au début de la séance.

MITCHELL : Tournoi par paire à partir de 14 paires (7 tables)

Les paires Nord Sud restent à leur table de départ,

Les paires Est Ouest changent de table à chaque tour (en montant),

Les étuis changent de table à chaque tour, (en descendant)

Le classement est établi par ligne (NS et EO)

HITIER : Variante de Mitchell pour 13, 17 ou 25 paires ; adaptée aux cas où les donnes sont prédéfinies, mais composées par les joueurs au début de la séance.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Les compétitions fédérales

Responsable au sein du club :

Jacques **LECLERCQ** - Vice-président
Tél. 04 78 47 31 61 jacques.leclercq@numericable.com

Généralités :

- Tout licencié est invité à faire de la compétition,
- Il existe différents types de compétition et dans chaque type, plusieurs niveaux, suivant le niveau de classement des joueurs. et plusieurs catégories .suivant leur genre, et leur âge.
- Les premières phases des compétitions sont organisées par le Comité. Les meilleurs concurrents de la finale de Comité se qualifient pour la finale de Ligue, puis, pourquoi pas, pour la finale Nationale.
- Un grand nombre de renseignements sont donnés dans l'agenda du Comité, remis en début de saison à tous les licenciés, à la rubrique Guide des Compétitions.

Types de compétitions

Les compétitions se font sous 2 formes :

- Par **PAIRES** : les deux joueurs engagés jouent ensemble jusqu'à leur élimination (ou leur victoire).
- Par **EQUIPES** : Équipe constituée d'au moins 4 joueurs (au plus 6, 7 ou 8 suivant les cas), sous la responsabilité d'un capitaine.

Les Catégories d'âge et de genre

Catégories d'âge

Open Sans distinction d'âge
Junior Joueurs âgés de moins de 24 ans au 31 décembre de la saison en cours
Senior Joueurs âgés de 61 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours

Catégories de genre

Open Tous licenciés
Mixte : Paire formée d'un homme et d'une femme ou Equipe formée de paires mixtes
Dame Paire ou Equipe exclusivement féminine

Les niveaux : (voir précisions dans l'agenda du Comité)

Espérance

Epreuves destinées aux joueurs de 4^{ème} série :

Promotion

Epreuves destinées aux joueurs de 3^{ème} et de 4^{ème} série

Honneur

Epreuves destinées aux joueurs de 2^{ème} série

Excellence

Epreuves destinées aux joueurs de 2^{ème} série Promotion et 1^{ère} série.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

L'Interclubs – saison 2017/2018

A compter de cette saison, les divisions d'Interclubs voient leurs dénominations modifiées :

- la D1 A devient la D1
- la D1 B devient la D2
- la D2 devient la D3
- la D3 devient la D4
- le D4 devient la D5

Les équipes appartiennent aux Clubs et les Clubs choisissent leurs équipes.

Ce sont les Clubs qui gagnent ou perdent des places en D1 et en D2.

Tous les joueurs appartenant à une équipe d'Interclubs doivent être licenciés dans le club qu'ils représentent.

Les Clubs ont toute latitude pour inscrire leurs équipes dans les divisions de leur choix en respectant les quotas (en D1 et en D2) ou les critères (en D4 et D5) définis par la FFB.

- Le quota d'équipes en D1 a été fixé à 26.
- Le quota d'équipes en D2 a été fixé à 40.
- Aucune équipe d'IV supérieur à 190 ne peut jouer en division 4.
- Aucune équipe d'IV supérieur à 143 ne peut jouer en division 5.
- Aucun joueur d'IV supérieur à 40 ne peut jouer en division 5.

Les Clubs devront retourner au Comité les dossiers d'inscription dûment remplis et accompagnés des droits d'inscription.

Ces droits ne couvrent que le 1^{er} tour. Les droits des tours suivants seront encaissés à la table.

Interclubs D1.

La date limite d'inscription est fixée au 30 novembre 2017.

La compétition se disputera sur un seul tour en week-end, les 7 et 8 avril 2018.

Droits d'inscription : 150 euros

Attribution des places :

- Résultats de la saison 2016/2017 :
- 18 équipes se maintiennent
- 4 équipes descendent en D2
- 5 équipes montent de D2

Interclubs D2.

La date limite d'inscription est fixée au 30 novembre 2017.

La compétition se disputera en 2 tours en week-end, les 13 et 14 janvier 2018 pour 32 équipes et les 7 et 8 avril 2018 pour 24 équipes : 16 qualifiées et 8 exemptées.

Droits d'inscription : 120 euros.

Attribution des places :

- Résultats de la saison 2016/2017 :
- 5 équipes montent en D1
- 28 équipes se maintiennent
- 8 équipes descendent en D3

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

4 équipes descendent de D1 Total : 32 équipes soit 8 places disponibles

Interclubs D3.

Ouverts à toutes les équipes d'IV supérieur à 190 qui ne jouent pas en D2.

Les équipes seront inscrites par le Comité après paiement et réception des listes comportant les numéros de licence des joueurs.

Date limite d'inscription : le 30 Novembre 2017.

Droits d'inscription : 120 euros.

Organisation :

En poules les lundi 18 décembre 2017, vendredi 12 janvier 2018 et mercredi 24 janvier 2018.

Finale de Comité les 7 et 8 avril 2018 pour 34 équipes.

Interclubs D4.

Ouverts à toutes les équipes d'IV inférieur à 191 et supérieur à 143 (7 joueurs possibles).

Les équipes seront inscrites par le Comité après paiement et réception des listes comportant les numéros de licence des joueurs.

Date limite d'inscription : le 30 Novembre 2017.

Droits d'inscription : 120 euros.

Organisation :

1/2 finale de Comité : 13 et 14 janvier 2018 sur 3 sites pour toutes les équipes

Finale de Comité : 7 et 8 avril 2018 pour 36 équipes.

Interclubs D5.

Ouverts à toutes les équipes d'IV inférieur à 144 (7 joueurs possibles).

Les équipes seront inscrites par le Comité après paiement et réception des listes comportant les numéros de licence des joueurs.

Date limite d'inscription : le 13 février 2018.

Droits d'inscription : 90 euros.

Organisation :

1/2 finale de Comité : 10 mars 2018 pour toutes les équipes

Finale de Comité : 6 mai 2018 pour 20 équipes.

Montées / Descentes : Ne concernent que la D1 et la D2.

Conformément à l'article 44-4 du RNC : descendant de D1 : $N/5 + 1$ soit 6 équipes sur 26

descendant de D2 : $N/5 + 1$ soit 9 équipes sur 40

montent de D2 en D1 : 5 équipes

montent de D3 en D2 : 7 équipes.

Les compositions d'équipes, compléments et remplacements éventuels sont régis par l'article 44 du RNC.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

L'attribution des points

Catégories de points

Pour chaque épreuve homologuée, la Fédération attribue aux joueurs des « Points » en fonction du résultat qu'ils ont réalisé. On distingue 2 types de points

- les points d'EXPERT (PE) attribués pour toutes les épreuves : tournois de régularité, simultanés, compétitions, festivals, etc ...
- les points de PERFORMANCE (PP) attribués dans les phases finales des compétitions de haut niveau.

A quoi servent les points ?

Pour chaque licencié les points acquis sont cumulés pendant toute la saison et servent à établir son rang dans le classement national des licenciés.

Quand sont ils attribués ?

Les points sont attribués automatiquement par la Fédération, au fur et à mesure de la validation du résultat des épreuves:

Les points sont attribués aux joueurs suivant 2 critères différents :

- une partie est fonction du résultat obtenu
- Une partie, les points Bonus, est fonction de la performance réalisée, c'est-à-dire de l'écart entre le rang théorique (suivant l'indice de valeur des concurrents) et le rang obtenu.

Le barème de l'attribution est fonction de la catégorie d'épreuve et du nombre de participants.

Dans les épreuves par paire, le même nombre de points est attribué à chacun des deux joueurs.

Dans les épreuves par équipe, les points sont attribués à chacun des équipiers au prorata du nombre de donnes qu'il a effectivement jouées.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Le Classement des joueurs

Le classement de chaque licencié est géré automatiquement par la Fédération Française de Bridge qui tient le décompte des points gagnés au cours des différentes épreuves

Le décompte de points est arrêté le **30 juin de chaque année**.

A chaque joueur est alors attribué un "classement" et un "indice", en fonction de son capital points, selon une grille établie par la Fédération (voir ci-après).

Le classement et l'indice ainsi déterminés sont acquis pour toute la durée de la saison suivante.

Le capital points – Les abattements

Au 1er juillet, les points acquis sont reportés sur la saison suivante en subissant éventuellement un abattement.

Pour les PE, l'abattement est nul pour les 10 000 premiers, puis de 20% des points excédants les 10 000.

Pour les PP, il est de 25% dès le premier point

Exemple 1 : un joueur totalisant 9 900 PE au 30 juin ne subira pas d'abattement.

Exemple 2 : un joueur totalisant 40 000 PE au 30 juin subira un abattement de 6 000 PE (20% de 40 000 – 10 000). Il commencera donc la nouvelle saison avec 34 000 PE

Les Séries :

Le classement s'articule autour de 4 "**séries**", comprenant chacune 5 subdivisions.

A chaque subdivision correspond un « Indice de Valeur » : I.V.

Cet indice permet de calculer l'I.V. d'une paire ou d'une équipe.

Le tableau ci-dessous indique, pour chaque série et ses subdivisions, l'I.V. et le nombre minimal de PE et de PP qui y correspondent

Classement		I.V.	Minimum de PE	Minimum de PP
1 ^{ère} série	Nationale	100		2 000
1 ^{ère} série	Pique	92		1 000
1 ^{ère} série	Cœur	84		500
1 ^{ère} série	Carreau	76		250
1 ^{ère} série	Trèfle	68		125
2 ^{ème} série	Promotion	60		75
2 ^{ème} série	Pique	56	135 000	
2 ^{ème} série	Cœur	52	105 000	
2 ^{ème} série	Carreau	48	85 000	
2 ^{ème} série	Trèfle	44	72 000	
3 ^{ème} série	Promotion	40	52 000	
3 ^{ème} série	Pique	38	38 000	
3 ^{ème} série	Cœur	36	28 000	
3 ^{ème} série	Carreau	34	20 000	
3 ^{ème} série	Trèfle	32	15 000	
4 ^{ème} série	Promotion	30	10 000	
4 ^{ème} série	Pique	28	5 000	
4 ^{ème} série	Cœur	26	2 500	
4 ^{ème} série	Carreau	24	750	
4 ^{ème} série	Trèfle	22		
Nouveau licencié		20		

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Où trouver les informations

Pour ceux qui n'ont pas Internet :

- ce document papier,
- le tableau d'affichage du club,
- l'agenda du Comité du Lyonnais de Bridge
- le contact avec les responsables du Club.

Pour ceux qui disposent d'Internet :

Le site de la Fédération : <https://www.ffbridge.fr/>

Il donne accès notamment:

- aux informations générales de la FFB
- aux résultats des tournois et des compétitions
- à la situation personnelle de chaque joueur.
- à l'inscription aux compétitions.
- à une documentation assez large.

Le site du Comité du Lyonnais : <http://www.colybridge.info>

- Informations générales du Comité
- Compétitions : calendrier, inscription, convocations, résultats, etc..

Le site du club, <http://bridgeclubcharbo.super-h.fr/> , crée il y a deux ans, vous donne de nombreux renseignements en particulier :

- Le planning du mois avec tous les événements prévus,
- L'accès au Club,
- Les responsables du Club,
- Les statuts du Club,
- Les tarifs,
- La vie du Club,
- L'école de bridge,
- Les compétitions,
- Les résultats du Club,
- Une messagerie pour nous contacter,
- SOS partenaires.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

L'arbitrage

Préalable :

Les rencontres se disputent sous forme de match dans lesquels tous les joueurs doivent appliquer les mêmes règles.

Les mêmes donnes sont jouées par les différentes équipes au cours du même tournoi, Le résultat final se fait en comparant les résultats de chaque équipe sur les donnes jouées

- à l'intérieur du club uniquement (pour les tournois de régularité),
- à l'extérieur du club (pour les rencontres en simultané).

Pour que la comparaison des résultats soit équitable, il est impératif que toutes les équipes respectent les mêmes règles.

Donc, comme dans tous les sports ou jeux, le Bridge est soumis à un règlement. Ce règlement est organisé autour de lois définies par un texte (texte de lois) qui est revu régulièrement en commissions nationales et internationales.

Obligation des clubs :

Un arbitre doit être désigné pour diriger chaque tournoi, garantir l'équité et faire respecter le règlement.

Selon le niveau de la compétition, cet arbitre peut être :

- bénévole, assuré par un membre du club ayant des notions d'arbitrage
- officiel, désigné par le club ou les instances de la FFB selon le niveau de la compétition, diplômé FFB, à la charge du club organisateur.

Obligation des joueurs :

Nul ne peut ignorer la loi, chaque licencié est tenu de connaître le règlement, pas forcément dans les plus petits détails, mais au moins dans les grandes lignes.

Pris dans l'action du jeu, parfois sous tension devant un problème difficile, ou tout simplement par inadvertance, un joueur peut commettre une irrégularité (ne dit on pas souvent que le jeu appelle la faute) même involontaire (grande majorité des cas).

Pourquoi une faute commise par une équipe lui serait elle bénéfique et par là même punitive pour l'équipe adverse (et toutes les autres équipes du tournoi jouant les mêmes donnes) ?

Toute faute doit être signalée à l'arbitre, l'auto-arbitrage étant proscrit

Ce n'est pas faire preuve de mauvais esprit que d'appeler l'arbitre à sa table, l'arbitre n'est pas là pour pénaliser la faute mais pour rétablir l'équité.

Les dispositions prises par l'arbitre (qui s'appuie sur le code) font en sorte que le résultat de la donne soit aussi proche que possible de ce qu'il aurait été si la faute n'avait pas été commise.

L'arbitre fait partie du jeu. Trop souvent, lors de compétitions régionales ou nationales, certaines équipes se sont pénalisées elles-mêmes faute d'avoir appelé l'arbitre lors de manquements de la part de l'adversaire.

L'intervention de l'arbitre peut, en outre, conduire un joueur à modifier sa stratégie. C'est un des attraits supplémentaires du jeu.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

L'arbitre et son rôle d'éducateur

A chaque intervention, l'arbitre fait revenir le calme, dissipe tout risque de conflit, puis explique la loi et les options offertes aux joueurs en fonction de la nature de la faute.

Donc, au-delà de l'équité, la pédagogie qui en résulte est une occasion pour chacun d'approfondir les règles et mécanismes du jeu.

Le plus souvent, pour les fautes les plus courantes telles que :

- l'enchère hors tour
- l'enchère insuffisante
- l'entame ou l'attaque hors tour
- le manque d'alerte
- la renonce (fourniture d'une carte non valide)

Il règle le problème immédiatement.

Dans certains cas, plus rares, l'arbitre peut différer sa décision à la fin de la séance, voire recourir à la Commission d'Arbitrage.

Le recours à l'arbitre

- doit être systématique,
- doit se faire naturellement, sans agressivité,
- n'est pas faire preuve de mauvais esprit,
- est une "carte" à la disposition des joueurs.

Nota :

La formation donnée aux débutants la 1ère année est basée essentiellement sur le jeu lui-même (enchères et jeu de la carte), pour que l'élève puisse très rapidement jouer et participer aux tournois de régularité (les cours commençant en octobre, la possibilité de jouer est donnée dès fin avril / mi-mai).

La formation dite « consolidation », formation de la 2ème ou 3ème année sera dotée d'un volet "arbitrage" dès le début de l'année ce qui implique pour chacun de ne pas être trop intransigeant, le mercredi, d'avril à novembre.

Les seules règles du Bridge

Il n'y a pas de règles sauf :

- Fournir à la couleur demandée
- Enchérir lorsque son tour est arrivé, pas avant
- Enchérir à un niveau correct
- Ne pas jouer avant son tour
- Alerter en cas de conventions spéciales

tiens tiens, bizarre, comme on retrouve ici les fautes courantes nécessitant le recours à l'arbitre !!!

Tout le reste, c'est à dire l'art du jeu, n'est que conventions ou méthodes.

Bridge Club Charbonnières - Livret d'Accueil

Livret rédigé par



Bridge Club de Charbonnières

Rédaction et Conception : Gilles LEGAT

Date de la dernière mise à jour : 1 décembre 2017